

Nombre de conseillers :
En exercice 23
Présents 17
Votants 22

N° D061_2026 – Détermination des tarifs des études dirigées

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Marie SERVOZ

Date de la convocation du conseil municipal : le 08 juillet 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

Présents (17) : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, ARVIS Adèle, BIZOUARD Antoine, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DARNAT Julie, DEFLON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, REBUT Sandra, SIRVEN Jordan, WIART Florine, ZIMMERMANN Sophie

Absent(s) ayant donné pouvoir (5) : BARREAU Sylvain, GICQUELE Lydie, JACQUIER Jean-François, NADREAU Angélique, SELLIER Delphine,

Absent (1) : TRINCAT Christophe

Votants (22)

Dans un souci de favoriser un cadre de travail de qualité pour que les élèves de l'école de Saint-Paul-en-Chablais puissent faire leur devoir, il est proposé un service d'études dirigées.

Pour assurer le fonctionnement du service, la mairie envisage de faire appel, à des fonctionnaires de l'Education Nationale enseignants, rémunérés par la commune dans le cadre de la réglementation sur les activités accessoires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les prix de rémunérations suivants

PERSONNEL	TAUX
HEURES D'ETUDES DIRIGEES	
Instituteur exerçant ou non les fonctions de directeur d'école élémentaire	20.03 €
Professeur des écoles classe normale exerçant ou non des fonctions de directeur d'école	22.34 €
Professeur des écoles hors classe exerçant ou non des fonctions de directeur d'école	24.57 €

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire

Sophie ZIMMERMANN

Le Maire

Jean-Marie SERVOZ



Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 21/07/2026

Publié le



ID : 074-217402494-20260716-D061_2026-DE

